



Lettre ouverte aux parlementaires, députés et sénateurs d'Indre et Loire ainsi qu'au Conseil Départemental 37

Enfants et adolescents à la rue : il y a urgence à agir !

La situation actuelle concernant les enfants et adolescent-es à la rue est catastrophique.

Dès la rentrée 2024, le collectif « Pas d'enfant à la rue » a continué de se mobiliser face au nombre d'enfants scolarisés plongés avec leurs familles dans la détresse. Il a demandé à M. le préfet d'Indre et Loire d'organiser les conditions de mise à l'abri de toutes ces personnes.

Ce sont des citoyens et citoyennes qui pallient régulièrement les manquements des pouvoirs publics. Ces derniers abandonnent des familles avec enfants à la rue - faute de places en CADA, faute de places suffisantes au 115. Face à cette violence institutionnelle, le collectif mène des actions visant à rendre visible la situation (intervention lors du Conseil Métropolitain du 25 septembre 2024), à interpeller l'Etat (mobilisation devant la préfecture le 28 septembre suivant et entrevue avec M. Luquet secrétaire général de la préfecture), à organiser eux-mêmes la mise à l'abri d'adultes et d'enfants en situation de grande précarité. Rappelons que pendant les congés de Toussaint, c'est grâce à la solidarité citoyenne que 13 familles (52 personnes dont 33 enfants) ont pu être hébergées soit au gymnase Jules Ferry mis à la disposition de la Mairie de Tours, soit à l'hôtel grâce à des dons.

Le 5 novembre, malgré l'ouverture du CTRO qui a pu accueillir 60 personnes, 7 familles dont 19 enfants demeuraient sans solution aucune.

Dernièrement, pendant les vacances scolaires d'hiver, de nombreuses associations tourangelles qui viennent en aide aux plus fragiles ont dénombré une quinzaine d'enfants et d'adolescents sans solution d'hébergement les mardis 11 et 18 février (jours de turnover du 115).

Depuis jeudi 27 février, l'ASFT\* occupe une salle paroissiale et a obtenu l'accord des autorités religieuses désormais, depuis lundi 3 mars.

Les organisations syndicales et la FCPE37, une fois de plus, dénoncent une situation qui, du fait du désengagement des pouvoirs publics, a pour conséquence d'abandonner des enfants et des adolescents à la rue au mépris de la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989.

Ces enfants et adolescent-es sont nos élèves : nous ne pouvons nous résoudre à ce que ces dernier-es n'aient aucun toit pour vivre alors même que le Code de l'Education stipule que l'Education Nationale « contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative » et « veille à la scolarisation inclusive de tous les enfants, sans aucune distinction. »

Il n'est pas concevable d'inscrire dans la loi que chaque enfant a droit à l'éducation et de ne pas lui assurer des conditions élémentaires de vie matérielle.

Par ailleurs, la solidarité ne peut continuer à pallier les manquements des pouvoirs publics (Etat, Conseil Départemental...)

Lors d'un CDEN de novembre, nous nous étions déjà adressés à monsieur le directeur académique, monsieur le préfet, monsieur le vice-président du CD 37 dans l'attente de propositions concrètes.

C'est avec gravité que nous réitérons notre alerte :

Nous vous demandons de prendre de toute urgence des mesures pérennes d'accueil afin qu'aucun-e enfant ou adolescent-e ne soit abandonné à la rue.

Nous savons que des solutions existent.

Nous nous adressons en particulier aux parlementaires pour que des décisions concrètes soient prises rapidement : c'est une question de respect de la dignité humaine !

\*Accueil Sans Frontières en Touraine (Chrétiens Migrants, RESF 37, La Table de Jeanne Marie, Utopia56 Tours, Collectif Pas d'Enfant à la Rue, Naya, Emmaüs 100 pour un 37, Collectif de soutien aux migrants de Saint Pierre des Corps,...)